COMPTE-RENDU DU CQVT DU 09 OCTOBRE 2026
A DESTINATION DES TRAVAILLEURS D'ESAT

Visite de l'ESAT – Site de Cravanche



Corinne REDERSDORFF, directrice et Nicolas WALGER, Responsable de site, réalisent la visite.

Atelier Maroquinerie
L'atelier s'est développé au fil des années.
Il compte désormais :

- 12 établis
- Un parc machine complet permettant à l'ESAT d'être autonome pour toutes les étapes de production.

Les locaux sont toutefois saturés.
Nous manquons d'espace pour bien travailler.
Nos clients nous disent « il faut faire évoluer votre organisation du travail, sinon, nous ne pourrons pas vous confier davantage de production ».

Depuis le dernier CQVT, nous avons amélioré les conditions de travail.

Nous avons notamment installé un système d'aspiration des poussières de cuir au poste de ponçage.

Pauses Café
Depuis le dernier CQVT, nous avons apporté de nombreuses modifications à l'espace des Pauses Café :

- Nous avons supprimé une cloison pour offrir davantage d'espace aux travailleurs et faciliter la circulation
- Nous avons investi dans un percolateur professionnel. Nous pouvons faire couler plus rapidement des quantités importantes de café.
- Nous avons amélioré l'espace dédié à la gestion des commandes clients.
- Nous avons repensé les espaces de stockage.

Stockage à l'étage
Depuis le dernier CQVT, nous avons fait du tri et du rangement.
Le stockage est bien rangé.

De manière générale
Malgré les travaux engagés et les aménagements réalisés, le site de Cravanche atteint aujourd'hui ses limites logistiques au regard du développement des activités

et des besoins associés

Dans ce contexte, nous ouvrons une réflexion autour de l'avenir du site.

Suite à la visite, nous intégrons des actions d'amélioration dans le plan de prévention :

Atelier maroquinerie

- **Câblage électrique :** Prévoir la mise en sécurité d'un fil électrique apparent au-dessus des machines à coudre
- **Isolation :** Obstruer, si possible, le point d'aération présent dans le mur au fond de l'atelier.
- **Éclairage :** Réfléchir à l'amélioration de l'éclairage de l'ilôt de 4 postes de travail.

Espace de stockage à l'étage

- **Toiture :** Prévoir le remplacement de la plaque donnant sur la toiture afin de limiter les déperditions thermiques et le risque de poussières nocives.
- **Éclairage :** Supprimer le néon inutile

Questions de la part des travailleurs d'ESAT



ESAT TOUS SITES

Peut-on avoir des distributeurs de boissons fraiches ?



Les fontaines à eau permettent la distribution d'eau fraiche ou tempérée.

Pour des questions de santé, nous n'installerons pas de distributeurs de boissons sucrées.

SITE DE BELFORT

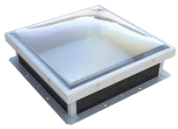
Est-il possible de refaire les marquages au sol au papier 2 ?



Vous avez déjà posé cette question lors du dernier CQVT.
Ce n'est pas un chantier prioritaire.

Il n’y a pas d’enjeu de sécurité.

Il y a des trous et des fissures sur le toit du papier 2. Pouvons-nous faire quelque chose ?



Il n’y a pas de trous ni de fissures dans le toit.
Il y a des infiltrations au niveau des skydômes.
Nous avons fait intervenir une entreprise spécialisée.
Cette entreprise a revu l’étanchéité des skydômes.

Dans l’atelier montage, des personnes laissent les tire-palettes au milieu de l’atelier. Peut-on faire un rappel de sécurité ?



Oui, les moniteurs vont faire un rappel des règles de sécurité lors des TIR.

Est-il possible d’adapter certaines tables de travail pour les travailleurs en fauteuil roulant (atelier Montage et 4 saisons) ?



Oui, nous disposons de nombreuses tables réglables en hauteur.
Nous pouvons donc régler la hauteur pour adapter le poste de travail aux personnes en fauteuil.

Le sol est détérioré au niveau du massicot de l’atelier P2. Peut-on le réparer ? Peut-on globalement vérifier l’état des sols dans ce secteur ?



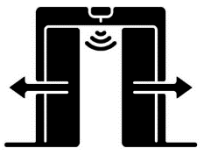
Vous avez déjà posé cette question lors du dernier CQVT.
Nous avons étudié l’état du sol sur l’ensemble du site.
Nous avons bouché les « trous » et les fissures légères.
Aucune fissure ne représente un risque pour les usagers des ateliers.

Pour rappel, les sols sont découpés pour respecter la dilatation de la dalle. Nous ne pouvons pas boucher ces joints.

Le carrelage dans les toilettes des femmes de l'atelier 4 saisons n'est toujours pas refait. Peut-on le refaire ?

Nous avons prévu la rénovation du carrelage des toilettes femmes de l'atelier 4 saisons avant la fin octobre 2026.

Est-ce possible d'installer davantage de portes automatiques, pour les personnes en fauteuil ?



Vous avez déjà posé cette question lors du dernier CQVT.

L'installation de portes automatiques coûte chère.
Nous avons déjà équipé les accès principaux du site de Belfort de portes automatiques.
Nous n'avons pas prévu d'installer des portes automatiques pour les vestiaires.
Cela ne fait pas partie des priorités d'investissement de l'ESAT.

Quand l'homme d'entretien intervient sur le site pour effectuer des travaux, il doit le signaler (panneaux, indications …). Peut-on lui rappeler les règles de sécurité ?

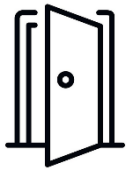


Oui, nous allons rappeler les règles de sécurité à respecter.

Les règles d'ouverture / fermeture de la porte qui donne accès à l'atelier beaux-arts depuis le P1 ne sont pas respectées. Peut-on faire un rappel ?

Oui, nous allons faire un rappel des règles de circulation au sein de l'atelier Papier.

Est-il possible de revoir les ouvertures des portes ? La porte des vestiaires est très lourde.



Nous avons vérifié le système de fermeture automatique de la porte des vestiaires.
Il y a une obligation de tenir la porte des vestiaires fermée.

Nous avons réglé la tension du système au minimum.

Peut-on avoir une climatisation dans chaque atelier car l'isolation est mal faite ?
Peut-on climatiser la salle de pause pour avoir un point de fraicheur ?



Nous avons rénové et isolé toutes les toitures des ateliers du site des Hauts de Belfort. C'est une entreprise professionnelle qui a fait les travaux.
Les résultats sont très satisfaisants car nous avons enregistré une baisse significative des températures (jusqu'à 5 degrés en moins pendant la canicule).

La salle de restauration est climatisée. C'est un point de fraîcheur dans laquelle vous pouvez aller vous rafraîchir en période de canicule.

SITE DE CRAVANCHE

Une réflexion concernant un changement de local est-elle en cours ? Car le site de Cravanche atteint ses limites en termes de place et que nous n'avons pas de solution concernant le port de charges dans les escaliers.



Les locaux de Cravanche sont saturés.
Nous devons réfléchir à l'évolution des locaux.
Nous allons organiser un temps d'information auprès de tous les travailleurs de Cravanche fin septembre.

Comment organiser au mieux la rencontre avec les personnes de Jonxion (manque de temps, production…) ?

Les temps d'échanges avec l'équipe de Jonxion doivent s'organiser :

- En lien avec le moniteur d'atelier
- En tenant compte de la continuité de service
- Idéalement après le service aux clients, vers 14h

SITE DE MELTIERE

Peut-on refaire les sols d'une grande partie des ateliers ?



Nous avons identifié une zone à reprendre en ST2.
Les travaux sont à réaliser en période de fermeture.
Mais la rénovation des sols des ateliers ne fait pas partie des priorités d'investissement de l'ESAT.
Il n'y a pas de risque significatif associé pour les usagers du site.
Il n'y a jamais eu d'accident.

Des prises sont HS dans l'atelier ST1 et ST3. Peut-on les réparer ?



Nous vous invitons à signaler les prises électriques hors service à la cheffe d'atelier.
Nous allons réparer les prises selon les besoins.

La porte du stockage est à vérifier et contrôler car nous avons eu une personne en arrêt-maladie à cause de celle-ci.



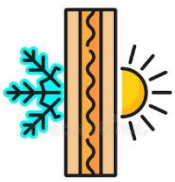
Nous avons abordé le sujet de la porte automatique du stockage lors du dernier CQVT.
Nous avons réalisé un contrôle de la porte et procédé aux ajustements nécessaires.
La porte fonctionne correctement.
Il y a des contrôles tous les 6 mois.

Il y a une fuite d'eau dans l'atelier ST2, est-il possible de la réparer ?



Il y a effectivement une fuite au niveau d'une fenêtre.
Nous allons faire le nécessaire pour identifier l'origine de la fuite et la réparer.

Est-il possible de refaire l'isolation du bâtiment ?
Est-il possible d'installer une climatisation ou un refroidisseur dans le bâtiment ?



Cette année, nous avons réalisé :

- L'isolation du bâtiment administratif (changement des fenêtres, isolation des murs et de la toiture). Le bâtiment administratif était l'endroit où il faisait le plus chaud.
- L'isolation de la toiture des vestiaires et des sanitaires de Meltière 1.

Nous espérons réaliser l'isolation des ateliers en 2028.
Cela va dépendre de nos budgets.
Les travaux d'isolation coûtent très chers.

Nous ne prévoyons pas d'installer de système de climatisation dans les ateliers.
Nous disposons d'une climatisation à la restauration. En cas de fortes chaleurs, chacun est invité à prendre sa pause à la restauration.

Pouvez-vous faire intervenir un expert qui vérifie la conformité du bâtiment ?



Pourquoi souhaitez-vous vérifier la conformité du bâtiment ? Un point précis vous inquiète-il ?

Le bâtiment est conforme, nous avons réalisé des travaux de réhabilitation et d'agrandissement en 2021 avec l'aide d'un cabinet d'architectes, une entreprise spécialisée a vérifié la conformité des travaux.

Tous les contrôles règlementaires sont réalisés régulièrement, dans le respect des obligations légales.

Nous avons apprécié l'accompagnement du nouveau psychologue intervenant en remplacement (écoute, présence dans les ateliers). Certaines personnes disent se sentir mieux au travail. Est-il possible de poursuivre certaines manières de faire ?



Heddi ZIDANE est intervenu en remplacement à l'ESAT pour une durée de 6 mois.
Son contrat de travail se termine courant novembre.
Et Albertine LACROIX reprendra son poste de psychologue.

Nous allons faire un bilan de la période écoulée.
Partager autour de ce qui a été apprécié, des besoins identifiés.

Et continuer à faire évoluer nos pratiques pour répondre au mieux aux besoins des travailleurs et aux projets de l'association.

Peut-on acheter de nouveaux chiffons pour les ateliers (pour le nettoyage des pièces) ?



Depuis le mois de mai, il n'y a plus de nettoyage de pièces avec chiffons.
Quand l'activité reprendra, nous laverons régulièrement les chiffons utilisés pour l'essuyage des pièces.
Nous achèterons de nouveaux chiffons dès qu'il y en a besoin.

Accidents du travail survenus depuis le dernier CQVT



Depuis le précédent CQVT, nous avons réalisé **18 déclarations.**

Il y a **15 déclarations** qui concernent des travailleurs de l'ESAT.
Il y a **3 déclarations** qui concernent des salariés.
Il y a eu 17 accidents de travail et 1 accident de trajet.
Il y a de 8 situations sans arrêt de travail.

Il y a eu u**n accident grave sur le site de Meltière**

Le vendredi 26 juin 2026, un technicien a eu un doigt écrasé par une machine à souder.

Il a été transporté aux urgences et opéré. Une partie de son doigt n'a pas pu être sauvée.

Pourquoi cet accident est-il arrivé ?

- Deux personnes sont intervenues en même temps sur la machine.
- Les règles de sécurité n'ont pas été respectées.
- En mode manuel, le capot de protection ne descend pas.
- La chaleur et la fatigue ont peut-être joué un rôle.

Quelles actions sont prévues ?

La direction a rappelé les règles de sécurité à l'ensemble des équipes de l'atelier ferrage et a diffusé un document sur les risques liés aux machines.

Le CHS propose également :

- De rappeler qu'une seule personne doit intervenir sur la machine à la fois.
- D'améliorer la protection des machines pour que le capot puisse descendre, même en mode manuel.

La mise en place de ce nouveau système de protection est en cours**.**

Interventions OPSAT : étude de bruit / étude des poussières

Nous avons sollicité l'OPSAT pour la réalisation de 2 études

Etude de bruit sur le site de Meltière.



L'OPSAT va réaliser environ 25 mesures de bruit dans les différents ateliers, auprès des différentes machines.
Chaque mesure dure environ 20 minutes.
Chaque mesure se fait avec l'aide d'un exposimètre
L'OPSAT va réaliser ces mesures le 18 novembre 2026.

Etude de risque lié aux poussières de cuir au sein de l'atelier Maroquinerie de Cravanche



L'OPSAT rappelle que les poussières de cuir ne sont pour l'instant pas considérées comme nocives pour la santé par la règlementation.

L'OPSAT a réalisé une mesure de COV le 16 septembre 2026 lors d'opérations d'encollage et de ponçage des surfaces.
COV, ça veut dire composés organiques volatiles.
La mesure est à 0.

Nous sommes en attente du compte-rendu officiel.
L'OPSAT devrait préconiser de :

- Ne pas laisser de tasses sur les plans de travail. Il peut y avoir des poussières qui se déposent dans les tasses.
- Porter des gants lors de l'utilisation des teintes et de la colle. Ces produits peuvent devenir irritants et / ou provoquer des allergies.
- Se laver les mains régulièrement après utilisation des teintes et de la colle.

Sensibilisation « Ergonomie au poste de travail »



L'OPSAT va animer une sensibilisation de 2h pour l'équipe administrative le 5 novembre 2026.
Objectif : bien s'installer au poste de travail et réduire le risque de TMS.

Les TMS, ce sont les troubles musculosquelettiques.

Zoom sur les EI analysés par la CREX : état alcoolisé sur le lieu de travail



La CREX a analysé l'EI suivant :

Un opérateur est arrivé à sa prise de poste fatigué. Ses collègues constatent un comportement étrange et inhabituel et alertent l'encadrement.

Lors d'une entrevue avec l'encadrement, l'opérateur reconnait avoir bu de l'alcool la veille.
Pour sa sécurité et celle de ses collègues, des travaux non dangereux lui sont confiés.

La CREX est en cours de finalisation d'un info-flash.

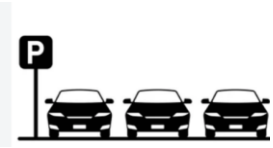
L'info-flash rappelle la marche à suivre face à une telle situation :

- Réagir calmement et informer un cadre hiérarchique pour appui
- Ne jamais laisser la personne seule, même si elle est lucide.
- Evaluer le degré de risque de la situation. Ecarter la personne de toute activité à risque (poste de travail, déplacement).
- Ne pas hésiter à solliciter les secours ou les forces de l'ordre si la situation est jugée dangereuse, avec risque élevé de mise en danger de la personne, de ses collègues ou de l'encadrement
- A froid, réfléchir aux suites à donner à l'épisode : démarche d'accompagnement spécifique, sanction…

Agrandissement du parking de l'ESAT Meltière et création d'un cheminement piétonnier

Nous sommes en cours de rachat d'un bout de terrain auprès de la mairie de Menoncourt pour :

- Agrandir le parking de Meltière et créer 10 places supplémentaires
- Sécuriser les flux piétons à l'entrée du site.



Espaces verts : Peut-on éviter d'inscrire les noms sur les vêtements de travail ? Peut-on installer une fontaine à eau à haut débit ?

Inscriptions des noms sur les vêtements de travail.
Nous avons questionné l'équipe de moniteurs.
A priori, le collectif valide le flocage des vêtements, cela facilite le suivi et la distribution des tenues après lavage.



Un représentant des salariés, moniteur aux espaces verts, exprime son désaccord. Pour lui, inscrire le nom et prénom de la personne est contraire au RGPD.

Fontaine à eau
L'ESAT a des difficultés avec Culligan, le fournisseur des fontaines à eau. Une fontaine est hors service et Culligan n'intervient pas pour la réparer.



L'ESAT envisage de remplacer la fontaine par une fontaine à haut-débit installée côté Espaces verts.
Dans l'attente, les travailleurs peuvent remplir leurs gourdes à la restauration.

Un représentant des salariés propose d'utiliser le robinet à disposition dans la douche espaces verts pour remplir les gourdes. Cela nécessite la remise en état de la douche.

Site de Cravanche – Quelles évolutions pour les locaux ?

Nous engageons une réflexion autour de l'avenir du site de Cravanche.



Les locaux de Cravanche sont saturés.
Ils sont trop petits pour développer l'activité maroquinerie et les pauses cafés.

D'autre part, nous faisons face à :

- Une perte d'activité sur le « Condi-Montage »
- Une fragilisation du modèle économique de l'ESAT. Nous devons être attentifs à nos dépenses et à la bonne utilisation de nos ressources.

Nous réfléchissons autour de plusieurs axes

- Est-il possible de relocaliser l'atelier Maroquinerie sur le site de Belfort ? Cela nous permettra-t-il d'améliorer l'organisation du travail et de sécuriser les flux de production ? de développer la capacité d'accueil et d'accompagnement de l'atelier ? De répondre aux attentes des clients tels que Hermès et SIS ?

- De quels locaux a-t-on besoin pour l'activité Pauses Café ? Recherche-t-on de nouveaux locaux plus adaptés, à proximité du Techn'hom ?

- D'où pilote-t-on les prestations de services ? depuis le site des Hauts de Belfort ?

L'objectif est bien de partir de nos besoins et de construire une solution adaptée, en tenant compte de nos moyens.

Le changement de locaux pourrait intervenir courant 2027, au plus tôt en juin, au plus tard en décembre 2027.

Activité économique – Point d'étape et perspectives

Le contexte économique général reste difficile.
Et nous sommes toujours confrontés à une sous-activité dans les ateliers. Notamment

- A l'atelier Condi-montage de Belfort
- Dans les ateliers de sous-traitance à Meltière.



Mais nous avons des projets.
Nous échangeons avec de nombreux partenaires.
Nous obtenons de nouvelles productions.

Par exemple :

- Il y a des activité qui se développe : activité Logitrade (ST3), soudure par point pour Voestalpine (Ferrage), nouvelle référence Lisi (ST3)
- Nous avons obtenu une nouvelle production pour Bossard : préparation de bacs et livraisons bord de ligne chez Alstom Transport (ST3)
- Nous sommes plutôt bien positionnés pour :
    - De la découpe de feutrines pour Arabelle Solutions
    - De l'habillage de monorail, de l'usinage et du sertissage de pièces pour Alstom Transport
    - De l'entretien de locaux pour Alstom et Arabelle solutions dans le cadre de l'extension de leurs locaux.
- Nous sommes en lien avec Recylivre pour une activité potentielle de tri et de conditionnement de livres d'occasion
- Nous sommes en lien avec Hermès pour le développement de l'atelier maroquinerie, avec l'achat potentiel d'une presse à commande numérique.

La démarche d'accompagnement « Construire l'ESAT de demain » doit également nous permettre de clarifier notre cap et notre feuille de route pour les prochaines années.

Déploiement d'un logiciel de gestion des présences



Qui est concerné par ce projet ?
Le projet concerne :

- Les salariés des 3 sites de l'ESAT
- Les salariés du DAJ
- Les travailleurs de l'ESAT

Pourquoi mettre en place ce nouveau logiciel ?
L'ESAT va utiliser un nouveau logiciel appelé **Kelio**.

Ce logiciel permettra de :

- Gérer les horaires et les plannings de tout le monde
- Enregistrer les présences et les absences.
- Remplacer les tableaux Excel et les anciens outils.
- Mieux suivre le temps de travail.
- Transmettre plus facilement les informations nécessaires pour préparer les salaires.
- Permettre aux salariés de faire leurs demandes d'absence et de consulter leur solde de congés.

La mise en place du logiciel est en cours.

Qu'est ce qui va changer dans le travail ?
Les façons de déclarer et de suivre le temps de travail vont changer.
Les demandes d'absence seront faites sur ordinateur grâce au logiciel.
Les responsables pourront gérer directement certaines opérations liées au temps de travail.

Attention : les règles ne changent pas.
Les horaires de travail, les règles sur le temps de travail et les droits aux absences restent les mêmes.
C'est seulement la façon de gérer ces informations qui change.

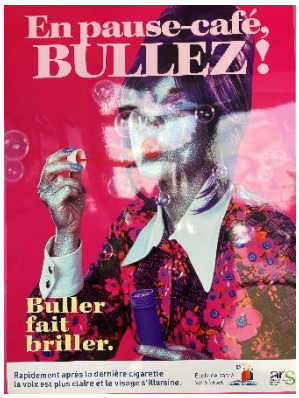
Des badges pour les travailleurs
Chaque travailleur aura un badge personnel.

Cap Santé – Agir ensemble contre les addictions – Point d'étape

Prévention du tabagisme

Nous allons devenir des « Lieux de santé sans tabac » (LSST).
Nous travaillons avec le RESPADD.
Le RESPADD, c'est un réseau national de prévention des addictions.





- Mary CAILLEAU anime des ateliers auprès de travailleurs fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer.
- Nous préparons l'installation des zones fumeurs sur les 3 sites ESAT.
- Nous sensibilisons tout le monde aux conséquences du tabac.
  - Création des « Journées bulles, sans tabac », le 3ème jeudi du mois, depuis le mois de juin
  - Participation active au « Mois sans tabac », en novembre 2026
- Nous organisons un événement pour communiquer autour de notre projet Cap Santé.
  Nous allons officiellement signer la charte des lieux de santé sans tabac les 26 et 27 novembre 2026.

Le carnet de parcours et de compétences des travailleurs de l'ESAT



Le plan de transformation des ESAT dit
« Tous les travailleurs en ESAT doivent avoir un carnet de parcours et de compétences ».

Objectif du carnet

Le carnet décrit les compétences, les formations et les expériences professionnelles du travailleur accueilli en ESAT.
Le carnet appartient au travailleur.

Le carnet doit :

- Faciliter la construction et l'évaluation du projet personnalisé

- Retracer le parcours professionnel
- Favoriser la coordination entre les professionnels d'accompagnement

Nous sommes en train de recruter une personne pour nous aider à construire le carnet de parcours et de compétences.

Annexe – Liste des personnes présentes et absentes lors de la réunion

Présents :

- Madame Corinne REDERSDORFF, Directrice du secteur Travail Protégé et Activités
- Monsieur Romain WETTERWALD, Moniteur d'atelier, Membre CHS
- Madame Mylène BOUVERET, Monitrice-éducatrice, Membre CHS
- Monsieur Fabrice BONUCCI, Moniteur d'atelier, Membre CHS
- Monsieur Richard KINSUNGU, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT « Les Hauts de Belfort »
- Mme Valérie DOYEN, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT Cravanche
- M.Ziane FAYSSAL, Ouvrier, représentant les personnes accueillies de l'ESAT « La Meltière »
- M. Julien STRICKLER, Ouvrier, délégué des travailleurs pour le site « La meltière »
- Madame Nadège BERNARD, Responsable Qualité Sécurité Environnement ESAT
- Madame Cindy VAUTHIER, Responsable Administrative
- Madame Virginie GOUSSET, Responsable QSSI
- Dr Dominique BOCK, Médecin du travail
- Madame Mathilde DUCHENE, Membre CHS, en remplavcement de Madame Albertine LACROIX, Psychologue

Excusés / absents :

- Madame Albertine LACROIX, Psychologue, Membre CHS, remplacée par Madame Mathilde DUCHENE.